

COMMUNE DE LABRUYERE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2017, 20h – Salle communale

Le conseil municipal régulièrement convoqué le 11 septembre 2017, s'est réuni le Vendredi 15 septembre 2017, à 20h, à la salle communale sous la présidence de Mme Odile DERVIER, Maire.

	Présents	Pouvoir à	Absent		Présent	Pouvoir à	Absent
Mme Le Maire	x				Aude Merle Clément	x	
Patrice Bonnin	x				Martine Meunier	x	
Robert Vittaut	x				Aline Orlandella	x	
Bruno Clémence		Mme Orlandella			Bernard Quenot		Mme Le Garrec
Stéphanie Le Garrec	x				Angélique Tesson	x	

Nombre de Présents en début de séance : 8 Absents : 2 Pouvoirs : 2

Secrétaire de séance : Mme Aline Orlandella

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du 2 juin 2017
- 2) Indemnité de conseil au Comptable du Trésor Public – exercice 2017
- 3) Bail agricole : modifications
- 4) Syndicat des Eaux : reconduction déléataire
- 5) Autorisation encaissement chèques
- 6) Modification de la Régie de Recettes
- 7) Questions diverses.

Avant l'ouverture de la séance, Madame Catherine Borde, nouvelle secrétaire, se présente aux membres du Conseil Municipal. Mme le Maire est heureuse de l'accueillir et lui souhaite la bienvenue.

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 2 Juin 2017

Mme le Maire demande aux conseillers l'approbation du compte-rendu de la dernière réunion de conseil. Il est adopté à l'unanimité.

VOTANTS : 10 (dont 2 pouvoirs) POUR : 10

2) Indemnité de conseil au Comptable du Trésor Public – exercice 2017

Comme chaque année, la Comptable de la trésorerie locale adresse à chaque commune le décompte de l'indemnité de conseil et confection du budget. Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel, pour 2017, ce décompte est établi comme suit : Indemnité de conseil : 303,51 € brut - indemnité de confection budget : 30,49 € brut.

VOTANTS : 10 (dont 2 pouvoirs) POUR : 10

3) Bail agricole : modifications

Par courrier, la SCEA Charbonnier, en la personne de Mme A. Marie Charbonnier a informé Mme le Maire de la cessation de son activité agricole à compter du 01/08/2017, pour cause de retraite. Ce sont ses fils : MM Charbonnier J. Michel et Charbonnier J. Louis qui reprennent la cogérance de la SCEA. Un nouveau bail de 9 ans a été établi.

4) Syndicat des Eaux : déléataire

Le comité syndical réuni le 4 septembre a retenu la Société SAUR, comme déléataire du Syndicat des Eaux, à compter du 2 Octobre 2017. Après lancement d'un appel d'offre en avril 2017, 3 candidats (Véolia – Sogedo – Saur), ont présenté leurs services. La société SAUR a été retenue comme étant la mieux disante. La délégation est donc conclue pour une durée de 10 ans, avec une date d'échéance au 31/12/2027.

5) Autorisation encaissement chèques

Afin de simplifier les procédures, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise le Maire à encaisser les chèques de paiement ou remboursement divers (salle communale – dons – subventions - cimetière...). Récemment, versement d'une subvention de 500 € de la Sauvegarde du Patrimoine pour la réparation du mécanisme de l'horloge de l'église.

VOTANTS : 10 (dont 2 pouvoirs) POUR : 10

6) Modification Régie Communale

Il convient d'apporter une modification de l'article 3 de l'arrêté constitutif de régie de recette n° 2-2016 en date du 23 février 2016 en ces termes : La régie encaisse les produits suivants : recettes générées par les photocopies faites en mairie, par la location de la salle des fêtes, par la vente des concessions cimetière, dons, subventions.

VOTANTS : 10 (dont 2 pouvoirs) POUR : 10

7) Informations diverses

Mme Aude Merle-Clément remet sa démission avec regret du Conseil Municipal à Mme le Maire, en raison de son déménagement sur la Saône et Loire.

=> 11 Novembre : Cérémonie au Monument aux Morts à 11h, suivi d'un apéritif à la salle communale

=> Repas des Anciens : il est arrêté à la date du dimanche 19 novembre à la salle communale ;

=> Noël des Enfants : il est fixé au samedi 16 décembre après-midi ;

=> Fibre optique : Des travaux de raccordement dans l'armoire électrique Orange située rue du Monument sont prévus à compter du 18/10/2017. Travaux initiés par le Conseil Départemental ;

=> La 3^e et dernière tranche de travaux de l'éclairage public a été effectuée courant Juillet (remplacement des 3 tableaux électriques) ;

=> Lampes de rue : un contrôle par la société EIFFAGE est programmé Jeudi 12 Octobre. Les administrés sont invités à informer le Maire des dysfonctionnements des points lumineux défailants de leur quartier ou de leur rue ; A signaler que l'extinction des lampes de rue s'effectue à 23h pour se rallumer à 6h du matin ;

=> SIVOS : effectifs des enfants de la commune : Cycle élémentaire : 18 élèves – Cycle maternelle : 5 élèves - Collège : 13 élèves – Dérogation école de Seurre : 3enfants - Dérogation sur Brazey en Plaine : 2 enfants - A noter : à compter de la rentrée de septembre, l'organisation de la semaine scolaire est répartie sur 4 jours (suppression des NAP) ;

=> Cirque MEDRANO : il se produit au Champ de Foire à Seurre, LUNDI 25 SEPTEMBRE 18h et 20h 30. 10 invitations pour 2 personnes, reçues gratuitement à la commune, seront remises aux enfants de CP et CE1 de la commune.

Divers : Mme le Maire indique que certaines informations vont être publiées sur le site internet de la Commune :

Recensement militaire : les jeunes qui atteignent 16 ans doivent venir en mairie afin de se faire recenser

Inscriptions sur les listes électorales : la date limite d'inscription sur les listes électorales est le 31 décembre 2017.

Recensement de la population : un recensement de la Commune sera organisé en 2018, une information détaillée sera faite à la population ultérieurement.

La séance est levée à 21h30.

Mme le Maire – Odile Dervier